



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Atelier « agriculture »

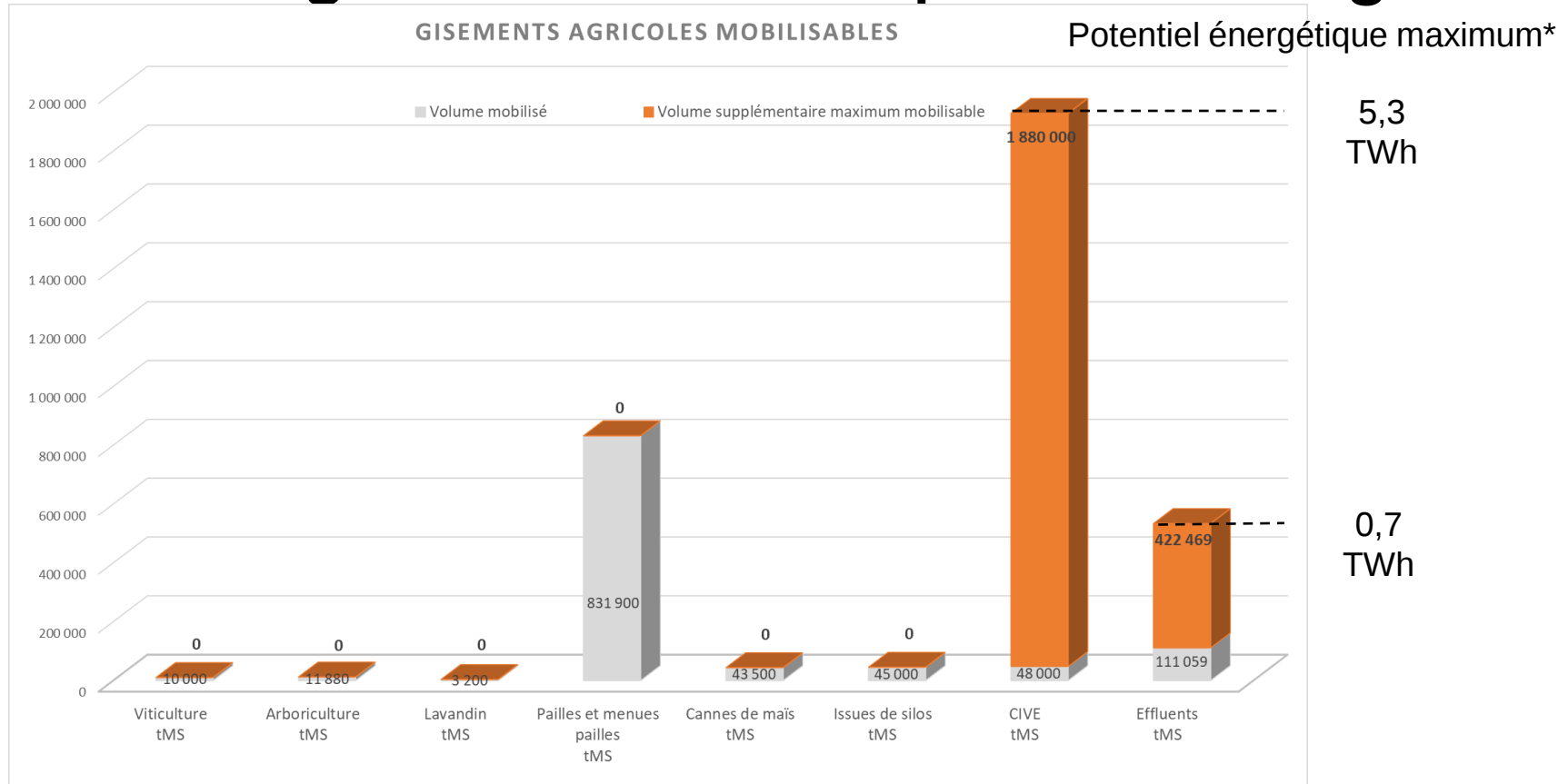
Schéma Régional Biomasse Centre-Val de Loire

1^{er} juillet 2025

Introduction

L'état des lieux : les gisements de biomasse
agricole identifiés

Biomasse agricole : volumes et potentiel énergie



* : calcul selon Outil Ambitions régionales Biométhane pour la régionalisation de la PPE 3, ADEME, mai 2025

Le gisement « Effluents d'élevage »

• Finalisation de l'état des lieux

Des données 2023 disponibles avec le calcul du volume total produit détaillé par cheptel et les volumes d'usages renseignés (ONRB)

⇒ **un volume supplémentaire disponible maximum en effluents de 2 481 557 tMB (volume potentiel maximum) soit 422 469 tMS, correspondant à la part actuellement utilisée en épandage et dont une partie pourrait être potentiellement valorisée pour de la méthanisation**

• Potentiel maximum

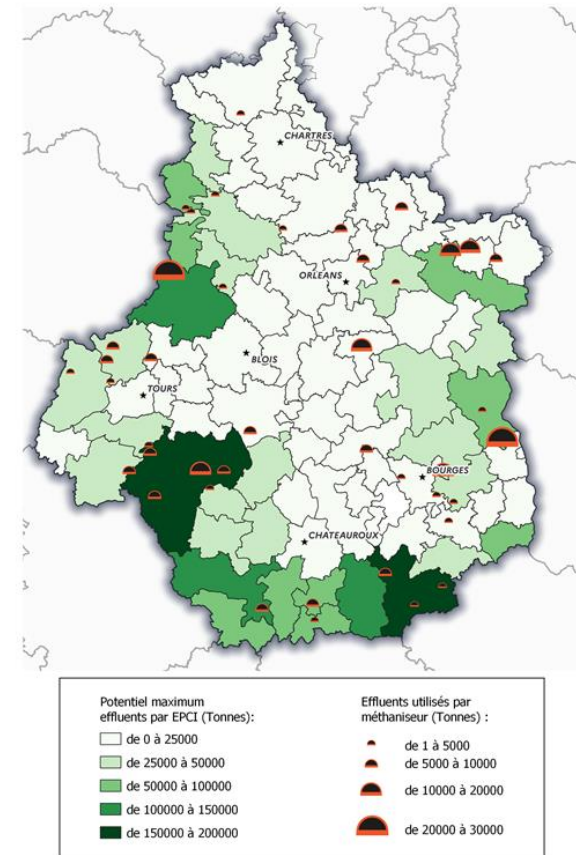
Volume supplémentaire disponible maximum en effluents : **2 481 557 tMB** soit **422 469 tMS**

Calcul du volume supplémentaire disponible maximum en effluents à l'échelle de chaque EPCI : Volume supplémentaire disponible maximum calculé par cheptel* effectif par cheptel en UGB EPCI / effectif par cheptel en UGB région

Carte volume supplémentaire disponible maximum en effluents à l'échelle des EPCI : code couleur indiquant le tonnage (intensité couleur croissante avec le tonnage)

Source : tableau synthèse données ONRB 2023 effluents, DRAAF/DREAL 07-11/2024

⇒ **Un volume supplémentaire potentiellement mobilisable dépendant des choix qui seront fait en terme d'allocation de cette ressource entre fertilisation organique (directement apportée au champ) et valorisation des digestats de méthanisation.**



Le gisement « CIVE »

- Finalisation de l'état des lieux

Des apports bibliographiques qui confirment les hypothèses de calcul

20 % max de la SAU occupée par des CIVE (pour respecter les rotations), ciblé sur les surfaces totales en céréales et oléo protéagineux

Un rendement théorique moyen retenu : 6 tMS/ha/an

- Potentiel maximum

Volume supplémentaire disponible maximum en CIVE : **1 880 000 tMS**

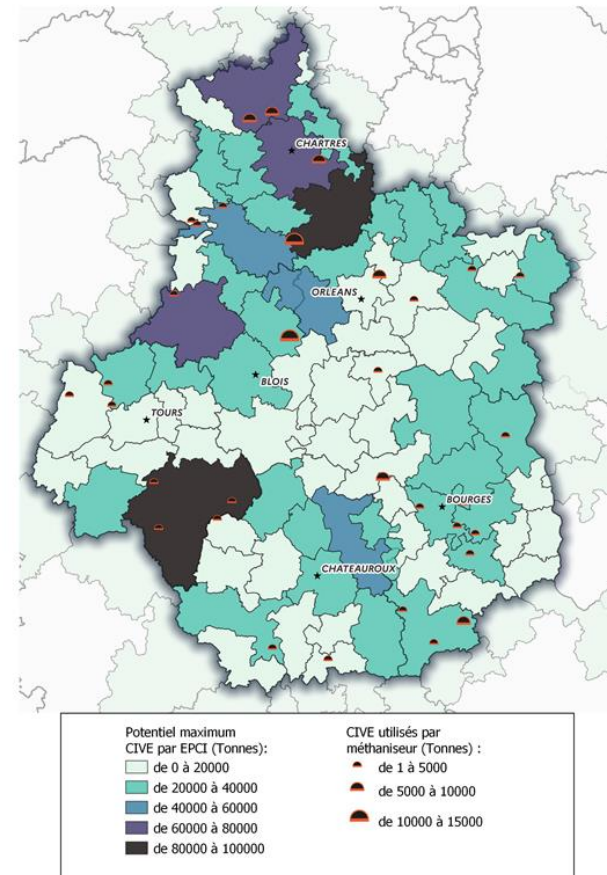
Calcul du volume supplémentaire disponible maximum en CIVE à l'échelle de chaque EPCI :

$$V_{\max} \text{ CIVE} = \text{SAU COP (ha)} * 20 \% * 6 \text{ t /ha/an}$$

Carte volume supplémentaire disponible maximum en CIVE à l'échelle des EPCI : code couleur indiquant le tonnage (intensité couleur croissante avec le tonnage)

Source : données SAA 2023

⇒ **Un gisement non contraint : un volume supplémentaire potentiellement mobilisable dépendant principalement des objectifs qui seront retenus pour le développement de nouveaux méthaniseurs.**



Séquence de travail avec les participants

Quelle mobilisation des gisements de biomasse agricole identifiés ?

→ préciser une trajectoire

Comment faire pour mobiliser les volumes de biomasse agricole (supplémentaires) identifiés ?

→ élaborer un plan d'actions

Le degré de mobilisation des gisements

Les hypothèses actuelles pour les CIVE (travaux SRB – PPE 3)

CIVE	T0 (2023)	Potentiel maximum	2030	2035	2050
Surface : % SAU COP	1 %	20 % X 20	11 % X 10	18 % X 18	
Production totale (tMS)	48 000	1 928 000 X 40	988 000 X 20	1 646 000 X 30	
volume sup. mobilisable		1 880 000	940 000	1 598 000	
% production totale	2,5 %	100 % X 40	50 % X 20	85 % X 30	
Production énergétique (TWh)	0,134	5,37 X 40	2,68 X 20	4,56 X 30	

Le degré de mobilisation des gisements

Les hypothèses actuelles pour les effluents d'élevage (travaux SRB – PPE 3)

EFFLUENTS	T0 (2023)	Potentiel maximum	2030	2035	2050
Tonnage effluents méthanisés (tMS)	33 500	455 900 X 13,6	90 500 X 2,7	113 900 X 3,4	
volume sup. mobilisable		422 400	57 000	80 400	
% tonnage total effluents méthanisables	7,3 %	100 % X 13,6	20 % X 2,7	25 % X 3,4	
Production énergétique (TWh)	0,056	0,72 X 13,6	0,15 X 2,7	0,19 X 3,4	

La mobilisation des Cultures IntermédiaIRES à Vocation Énergétique

Quelles conditions (quels besoins) pour mettre en culture davantage de CIVE (agronomiques, économiques ...) ?

- la mise en culture : transfert, conseil, accompagnement ?*
- la nécessité d'un débouché (valorisation) : le développement de projets*

Quels points de vigilance, quelles limites à la production de CIVE ?

- l'objectif premier de réussite des cultures principales*
- le temps de travail dédié*
- les conditions climatiques*

Quelles actions mettre en place ? (action, porteur, délai ...)

La mobilisation des effluents d'élevage

Quelles conditions pour mobiliser davantage d'effluents d'élevage pour la méthanisation ?

- les avantages de la méthanisation (stockage, valorisation économique, mise en œuvre du digestat, réduction des nuisances ...) : transfert, conseil, accompagnement ?*
- le soutien à l'élevage : regroupement/coopération, accompagnement, modèle de méthaniseurs*
- le développement de projets*

Quels points de vigilance, quelles limites ?

- les choix individuels (évolution des pratiques) et sujétions propres à chaque exploitation*

Quelles actions mettre en place ? (action, porteur, délai ...)

La mobilisation des CIVE et des effluents d'élevage

Au vu des échanges précédents, quels points de vigilance retenir pour les trajectoires de mobilisation des gisements de biomasse agricole actuellement débattues pour le SRB et la PPE 3?

Restitution des travaux

Echanges

Les actions transversales : la connaissance

Comment à l'avenir, capitaliser sur les travaux réalisés et les démarches engagées, pour mieux suivre la ressource et les usages de la biomasse

- vers un observatoire (régional) de la biomasse ?

Les actions transversales : l'acceptabilité

Comment faciliter l'acceptabilité des projets ?

- *pour la conception des projets : mise à disposition de synthèse des études, guides techniques et retours d'expériences ?*
- *à l'échelle régionale : organisation d'évènement(s) de communication avec les acteurs dans le cadre du SRB ?*

Comment améliorer le traitement des recours ?

- *les actions du ressort des services de l'Etat*

Les actions transversales : le financement

Le maintien des conditions incitatives (aides, tarif d'achat ...)

Le conseil, l'accompagnement des porteurs de projet pour le montage financier ?